



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIFAO 20 (1922), p. 111-112

Louis Saint-Paul Girard

Note sur une inscription chrétienne de Nubie.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

NOTE
SUR
UNE INSCRIPTION CHRÉTIENNE DE NUBIE
PAR
M. L. SAINT-PAUL GIRARD.

L'inscription reproduite ci-dessous, avec un bref commentaire, provient des fouilles de M. Reisner, au Djebel Barkal, en février 1916⁽¹⁾. Épitaphe en caractères grecs informes, un lapicide malhabile et ignorant semble en avoir aggravé l'incorrection. Le premier éditeur s'est demandé « *whether the text is in old Nubian or in some language of the Beja group* »⁽²⁾. Ce n'est cependant qu'un grec barbare et vulgarisant, commun dans les inscriptions chrétiennes de Nubie et dans la plus célèbre, celle du roi Silko.

TEXTE :	TRANSCRIPTION ⁽³⁾ :
+ ΝΕΥCI ΚΑΙ	+ Νευσι? και
ΒΙΒΟΥΛΗΤΗ	Βιβούλη τη
ΓΙΔΑΝ ΤΙ ΤΙΚ	Γιδν[υη] δι[α]τάχ-
ΤΩΡΟΚΚΟC	τορος, κβσ-
5 ΜΟΝΤΟΝΔ	5 μον τ[οῦτ]ον ἀ-
ΚΟCNKOO	κοσ[μο]ν νο(ο)-
ΜΗΙCΔΑΝ	μίσαν-
ΤΙ ΘΩ ΕΚΗ	τι, θω ἐκοι-
ΜΗΘΗ ΜΗΝΙ	μηθη μηνι
10 ΧΙΔΧΕΛΙCΑΒΕΤ	10 χοίακ, Ἐλισαβέτ.
ΔΝΔΠΑΥCОН	Ἀνδπαυσον.

TRADUCTION : A Neusis (?), surnommée Bibula, femme (ou fille) de Jean, διατάκτωρ, laquelle estima ce monde immonde — elle s'endormit en Dieu dans le mois de Choiak — Elisabet. Requiem!

⁽¹⁾ *Harvard African studies*, I, p. 197-198
et pl. I.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 198.

⁽³⁾ Avec correction des iotaclismes et des fautes matérielles.

La croix initiale marquant le caractère chrétien de cette épitaphe, celle-ci ne saurait être antérieure à la seconde moitié du VI^e siècle, début, en Nubie, de l'évangélisation⁽¹⁾.

La formule est dédicatoire : 1^o Au datif, les nom et surnom de la défunte, l'indication de sa parenté et une épithète laudative; 2^o comme entre parenthèses, la mention et la date du décès; 3^o le nom, vraisemblablement, de la personne qui a dédié l'inscription; 4^o une acclamation liturgique : *ἀνάπαυσον*.

Ce n'est pas la formule ordinaire des *tituli* chrétiens de Nubie ni d'Égypte, tels qu'on les connaît jusqu'ici⁽²⁾.

COMMENTAIRE.

Ligne 1. *Νευστ?* nom propre inconnu; *και* devrait être précédé de l'article et introduit le surnom, qui est romain.

Ligne 2. *τη* suivi d'un génitif de nom propre, il faut sous-entendre : *femme ou fille de...*

Ligne 3. *Γιαν(η)?* génitif d'une forme vulgaire de *Ιωάννης* > *Ιάννης* > *Γιάννης* avec prononciation mouillée du *γ*⁽³⁾.

Lignes 3-4. *τι(α)τακτωρος?* pour *διατάκτωρος*; confusion de *τ* et *δ*, de *ω* et *ο*⁽⁴⁾. Deux *διατάκτωρος* sont mentionnés dans une inscription chrétienne d'Alexandrie où il est question d'une reconstruction d'édifice⁽⁵⁾.

Lignes 4-8. Le jeu de mots *κόσμος ἀκοσμος* se retrouve avec un sens chrétien dans diverses pièces des *Anthologies grecques*⁽⁶⁾.

Lignes 6-7. *νομίσαντι* pour *νομίσαση*, solécisme qui semble indiquer que l'auteur avait sous les yeux un formulaire qu'il n'a pas su modifier.

Ligne 8. *θω* doit être pour *ἐν Θεῷ*; le trait du *θ* allongé couvre l'*ω* et indique en même temps l'abréviation.

Ligne 10. Après *χοταν*, on attendrait le quantième du mois et l'indiction, mais on lit nettement *Ἐλισσατ*. Est-ce le nom de la parente ou de l'amie qui dédia l'inscription?

Ligne 11. Plusieurs prières de l'*ἀκολούθια νεκρώσιμος* commencent par *ἀνάπαυσον*. Le chrétien qui lisait ce simple mot sur une tombe continuait la prière, comme les fidèles le font dans une cérémonie liturgique pour les prières dont l'officiant n'a prononcé à voix haute que les premiers mots.

L. SAINT-PAUL GIRARD.

⁽¹⁾ Cf. L. DUCHESNE, *Autonomies ecclésiastiques*, p. 290.

⁽²⁾ Cf. G. LEFEBVRE, *Recueil des Inscript. grecques-chrétiennes d'Égypte*, p. xxxi.

⁽³⁾ Cf. A. N. JANNARIS, *An historical greek grammar*, § 150, I, a; § 278.

⁽⁴⁾ Cf. G. LEFEBVRE, *ibid.*, p. xxxviii et p.

xxxix.

⁽⁵⁾ Cf. G. LEFEBVRE, *ibid.*, n° 43.

⁽⁶⁾ Cf. *Anthologia*, édit. Didot, t. III, cap. IV, p. 423, n° 192; *ibid.*, t. I, cap. VII, p. 381, n° 561, épitaphe attribuée à Julien, préfet d'Égypte sous Justinien.